

VENT DU SUD

*Le journal qui dépote mais qui
ne se fait pas que des amis...*

D'UNE TRISTESSE ABSOLUE!!!

Depuis le 3 avril, le métier d'ASCT sur l'axe Paris-Lyon n'existe plus ! Bien sûr, il y a toujours des ASCT physiquement présents mais seul le nom de la fonction est resté le même... car dans les faits, plus un ASCT n'a l'impression de faire le même boulot qu'il a si longtemps réalisé avec des mauvais moments mais globalement en appréciant plutôt son contenu.

Dorénavant, la direction a remis en place le travail à la chaîne : gestes répétitifs et cerveau en veille pendant 3 fois 30 min avec de 1000 à 3000 voyageurs qui défilent...

Donc depuis le 3 avril, les ASCT sur cet axe ont perdu le sourire, et disent tous ne plus trouver la moindre source de motivation pour réaliser leurs tâches.

Faut dire que si les ASCT avaient voulu faire « caissières à prisunic » (*et cela est tout à fait respectable*), ils n'auraient pas postulé pour le poste d'ASCT à la SNCF !

Depuis la mise en place, cela ressemble à un fiasco puisqu'à peu près 1 AE sur 2 est levé, puisque les usagers sont mécontents (*une pétition a même vu le jour*), puisque les ASCT sont écœurés !

Plutôt que d'en tirer toutes les conclusions qui s'imposent, la direction décide au contraire de dégrader encore un peu plus la situation en expliquant que finalement les AE pourraient se tenir même sans le nombre d'ASCT prévus dans le cadrage initial du projet.

SUD-Rail appelle les agents à :

- ◆ Faire usage de leur droit de retrait pour tout AE où le nombre d'ASCT n'est pas respecté.
- ◆ Faire usage de leur droit de retrait au moindre outrage ou altercation avec un voyageur.



- ◆ Faire usage de leur droit de retrait si le lieu du dispositif met en danger les ASCT.
- ◆ Ne pas donner le départ du TGV si vous n'avez pas pu assurer complètement la visite de rame avant la montée des voyageurs lors des crochets courts. (*plan Vigipirate oblige*).
- ◆ Ne pas reconstrôler les TGV directs LYD-PLY ou PLY-LYD qui ont été filtrés puisque le projet a été conçu ainsi et que le temps récupéré devait permettre de mieux renseigner les voyageurs.
- ◆ Ne reconstrôler à bord des TGV, venant de St Etienne ou s'arrêtant au Creusot et à Macon Loché, que les voyageurs qui sont montés dans ces gares. Le projet a là aussi été conçu ainsi.

Des cadres bien planqués dans leurs bureaux pondent des absurdités, cassent nos métiers, prennent une promo et partent vers d'autres fonctions pendant que les usagers et les cheminots en paient les pots cassés !

Ne marchons pas dans leur combine, faisons nous respecter... Exigeons l'abandon des AE sur l'axe.

EAS

RDV le 22 août devant les tribunaux !

A partir du 29 août, la direction veut donc entamer la généralisation de l'EAS sur la région Rhône-Alpes.

SUD-Rail avec les cheminots se battent depuis bientôt 10 ans contre ce poison que la direction veut inoculer de force aux cheminots et usagers de la région.

Nous avons déjà fait reculer la direction il y a quelques années ; en organisant des grèves, en créant des collectifs avec des associations d'usagers, en interpellant les politiques... et voilà qu'une fois de plus, la direction est bien décidée à massacrer le métier d'ASCT, à exposer les ADC, et à mettre en difficulté les usagers.

Avant la mise en œuvre d'un tel projet, il faut évidemment consulter les instances représentatives du personnel et une fois encore, la direction semble avoir pris ce passage obligé à la légère.

Plutôt que d'informer et consulter chaque CHSCT pour travailler au plus près du terrain sur les risques et conséquences de ce projet sur chaque métier, la direction a préféré réunir une Instance de Coordination regroupant les 12 CHSCT concernés (*soit tous les CHSCT Traction et Trains de la région Rhône-Alpes*).

Les membres de cette Instance de Coordination ont décidé d'avoir recours à un cabinet d'expertise

indépendant pour décrypter ce projet de la direction et pour avoir tous les éléments d'analyse sur les risques et conséquences de ce projet.

Sauf qu'une fois l'expertise réalisée, la direction n'a rien trouvé de mieux que de substituer un second projet au premier sur lequel avait pourtant eu lieu l'expertise indépendante, et de demander aux représentants de personnel de se positionner sur ce nouveau document, sans même les aviser au préalable qu'il s'agissait d'un nouveau dossier.

Juste une parodie de consultation des Instances Représentatives du Personnel : par conséquent, les représentants du Personnel ont saisi les tribunaux et une audience en référé se tiendra le 22 août au TGI de Lyon !

Parmi les demandes faites par vos représentants du personnel :

- la poursuite du processus d'information-consultation de l'Instance de Coordination des CHSCT.
- La suspension de la mise en œuvre du projet prévu le 29 août.

SUD-Rail vous tiendra évidemment informé des suites...

Attention, vous êtes pistés !

Vous êtes de plus en plus nombreux à nous faire part du comportement d'un membre de l'encadrement de l'ECT qui se cache, vous espionne et cherche à vous piéger entre Lyon et La Verpillière chaque fin d'après-midi, lorsqu'il rentre à son domicile (*rien d'autre à faire le garçon !!!*).

Sachez qu'il ne se présente jamais au départ (*ça retirerait du piment vous savez..., et tant pis pour la politesse et le respect*). Une fois qu'il a obtenu ce qu'il voulait, il vient vous dire en descendant à La Verpillière qu'il a constaté tel écart, que ceci cela...

Evidemment, pour être bien vu, il fait remonter tout cela illico au niveau de l'ECT... (c'est que ce monsieur a de l'ambition, alors il ne lésine pas sur les moyens).

Plusieurs d'entre vous ayant subi ces agissements nous ont dit se retrouver en situation de stress important après son passage, et ont même évoqué pour certains une perte de moyens pour assurer sereinement leur travail ensuite.

SUD-Rail appelle donc tous les agents qui auraient à faire à ce monsieur à demander immédiatement la relève et à faire constater par un médecin dans la foulée le choc psychologique puis de remplir une déclaration d'Accident du travail.

Si ce monsieur outrepassé les bornes et va trop loin à votre rencontre, un dépôt de plainte peut également être envisagé !



Un petit point de règlement pour ne plus se faire enfler...

Commandes obligatoirement avant Repos

Pour rappel, la CPST a l'obligation de vous commander avant vos repos. Elle ne peut pas vous dire qu'elle vous enverra votre commande à domicile, ou par tout autre moyen durant vos repos, ni vous demander de rappeler pour connaître votre commande. Des agents nous ont fait remonté des situations de non respect de cette règle sur Valence et sur St Exupéry. Alors soyez vigilants !

Article 15 du RHO677 : « les agents doivent être commandés avant le commencement de leur repos. » La seule entorse possible à cette règle, c'est si vous devez assurer un train FAC dont l'heure de circulation n'a pas encore été fixée... (trains de pèlerins ou trains spécial affrété par exemple).

Un bilan à tirer du conflit de juin !

En 2014, une réforme ferroviaire acceptée par la CFDT et l'UNSA a été imposée aux cheminots. SUD-Rail disait que cette réforme ne changerait rien sur la dette ferroviaire et que notre réglementation, elle, changerait !

La direction avec ses organisations syndicales complices juraient la main sur le cœur qu'à terme, notre RH0077 ne serait pas touché... 2 ans après, tout le monde s'accorde à dire que SUD-Rail avait raison !

Mars/avril/mai 2016 : un décret socle (imposé par le gouvernement) au ras des pâquerettes, une convention collective (imposée par l'UTP, les patrons du ferroviaire) du même acabit, et un accord d'entreprise (imposé par la SNCF) avec une forte régression sociale sont proposés aux organisations syndicales.

Mai/juin 2016 : mis sous pression par la grève, le gouvernement impose à la SNCF un accord d'entreprise plus social ; les patrons de l'UTP se remettent à négocier la CCN. Tout cela n'est pas satisfaisant aux yeux des grévistes puisque même si les textes bougent, le dumping social pourra être organisé.

La SNCF est prise à son propre piège, Pepy le PDG et Ambrosini le RH menacent de démissionner... Si seulement, ils mettaient leurs menaces à exécution, le ferroviaire et les cheminots s'en porteraient tellement mieux !

Alors que CFDT et UNSA avaient donné leur aval fin mai, le texte sur l'accord d'entreprise bouge dans le bon sens au bout d'une semaine de grève lors d'une négociation-marathon qui durera 19h pour finir au petit matin du 7 juin ; c'est bien la pression des grévistes qui a permis que les lignes bougent mais cela reste insuffisant pour les grévistes !

Toujours sous la pression des grévistes, le gouvernement met la main à la poche pour aider financièrement le fret ferroviaire, et le renouvellement du réseau !

Tout cela a été jugé insuffisant par les grévistes...

SUD-Rail n'a pas signé ces textes et pense que l'on aurait pu obtenir davantage !

Seuls les syndicats complices osent dire que ce n'est pas par la grève que cela a été obtenu. Qui peut penser que c'est dans un ministère ou dans de beaux salons que les lignes bougent ? Ces syndicats, à force de ne plus être dans la vraie vie, à force de vendre les salariés, sont complètement déconnectés de ceux qui assurent la production !

Nous en profitons aussi pour souhaiter bon courage aux cadres qui vont passer au forfait jour et dont aucun n'a jugé bon de se défendre, préférant plutôt pour certains se faire défendre par les autres, pour d'autres casser la grève. Nous les invitons à changer de comportement et être un peu plus courageux !

Et maintenant ?

Des négociations par métier vont avoir lieu et il est important que chaque cheminot s'interroge sur ce qu'il est important de faire. Nous pensons que pour peser encore plus sur la direction, il faut renforcer SUD-Rail. D'ailleurs pendant le conflit, des cheminots mais aussi des salariés du Fret Privé ont décidé d'adhérer, ensemble nous serons plus forts !

✂

Nom : Prénom :
Adresse SNCF :

N° de Tel SNCF : Portable :
Mail :

Je souhaite recevoir et diffuser l'information Sud Rail - Nombre d'exemplaires :

Je veux adhérer à Sud Rail.



Sud Rail Lyon - 41 quai Fulchiron Lyon 69005
Tél. SNCF : 405405 Tél. PTT : 04 78 38 15 08

Mail : sudraillyon@gmail.com - Site internet : www.sudraillyon.org



Pour donner du poids à un autre syndicalisme...

C'est la base qui décide...

A SUD-Rail, le pouvoir de décision est donné à l'adhérent ; pas question de se laisser dicter les choses par le haut de la pyramide...

C'est donc au travers des sections syndicales d'établissements que sont prises les décisions.

L'adhérent est donc consulté aussi bien sur les sujets locaux du quotidien que sur les enjeux nationaux (*revendicatifs, fonctionnement interne, signature d'accord avec la direction, etc...*).

Dans le même ordre d'idée, lorsque nous sommes en situation de conflit (*grève*), SUD-Rail tient à ce que ce soit les Assemblées Générales de grévistes qui décident des suites de leur mouvement et qui contrôlent les négociations éventuelles...

Le Juridique parmi nos priorités !

SUD-Rail a déjà fait ses preuves sur de nombreux dossiers (*reconnaissance de diplômes, requalification de contrats CDD en CDI ou au Statut, modifications de commandes, annulation de sanctions, rémunération employé-jeunes, respect repos doubles, ...*) en agissant et en faisant respecter les droits des salariés.

SUD-Rail sait que le juridique est aujourd'hui un des points essentiels pour créer un rapport de force face aux patrons et pour faire respecter le droit du travail.

Quand on adhère à SUD-Rail, on adhère au syndicat le plus compétent juridiquement !

Un syndicalisme de terrain !

A SUD-Rail, nous privilégions un syndicalisme de terrain car c'est avec les collègues que les sujets doivent être débattus et que les revendications doivent naître.

En ce sens, les militants SUD-Rail multiplient les permanences sur l'ensemble des résidences tout au long de l'année...

Aussi, nous ne concevons pas d'obtenir un mandat des salariés sans rendre compte de celui-ci : c'est pourquoi après chaque réunion avec la direction, SUD-Rail réalise un compte-rendu syndical qui est diffusé aux agents.

Organiser la Lutte...

SUD-Rail représente le syndicalisme de lutte au sein de la SNCF. En effet, tout le monde sait que les patrons ne font aucun cadeau aux salariés. Ils défendent leurs intérêts, et ceux-ci sont contraires à ceux des salariés. Il faut donc un rapport de force pour se faire entendre. Seuls les salariés eux-mêmes, lorsqu'ils relèvent la tête, se soudent entre eux et se mobilisent arrivent à faire reculer les patrons et à gagner sur leurs revendications. Tous les acquis sociaux (réduction du temps de travail, augmentations substantielles de salaires, congés payés, sécurité sociale, ...) ont été obtenus par la lutte... Rien n'a jamais été offert aux salariés ! Localement aussi, seules des mobilisations ont permis d'augmenter le nombre d'embauches, d'améliorer profondément les roulements, etc... Le seul choix à faire, c'est de lutter ou d'accepter de subir... Alors luttons avec SUD-Rail !

Rejoignez SUD-Rail ! Contactez un délégué SUD-Rail si vous souhaitez renforcer ce syndicalisme...

Plus que jamais, pour avoir un maximum d'infos au jour le jour, c'est sur :

www.sudrailyon.org

Et aussi sur Facebook...

Pour plus de réactivité, la section SUD-Rail de l'ECT a un compte Facebook. Rejoignez-nous pour avoir toujours plus d'infos...



web

La petite maxime du VENT DU SUD n° 98

« Soyez le changement que vous voulez voir dans le monde... »